



## **COMMUNIQUE DE LA CENI TCHAD EN SUISSE**

### **DESIGNATION ET INSTALLATION DES MEMBRES DU DEMEMBREMENT DE LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE DU TCHAD EN Suisse (C.E.N.I – Suisse)**

En date du dimanche 21 novembre 2010, s'est tenue une réunion à la Mission du Tchad en Suisse, sise rue Tronchin 14, 1202 Genève.

Cette réunion intervient dans le cadre du recensement électoral des tchadiens de l'étranger. Ainsi, un délégué, Monsieur Abakar Adoum HAGGAR, est venu sur place à Genève afin d'assister à la désignation des membres du démembrement de la CENI-Tchad en Suisse conformément à la modification de la loi N° 20 portant création de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) du Tchad.

Les membres désignés du démembrement de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI-Suisse) sont :

- Harba Moussa
- Izzo Anguini Kaltouma
- Mahamat Oumar Goumba
- Mahamat Abderamane Ahmat

Ensuite le Bureau du démembrement de la CENI de la Représentation Diplomatique de Genève a été mis en place et compte quatre (04) membres et un président désigné par consensus : Le bureau ainsi mis en place est composé comme suit :

Président : M. Abdoulaye Yaya

Rapporteur : M. Mahamat Abderamane Ahmat

Rapporteur-Adjoint : Mme Izzo Anguini Kaltouma

Trésorier : M. Mahamat Oumar Goumba

A la fin des travaux, L'émissaire tchadien, Monsieur Abakar Adoum HAGGAR, a remis au Président du démembrement de la CENI Tchad en Suisse les documents régissant le recensement et les élections au Tchad : registres de recensement, registre de vote, manuels de l'Agent recenseur, recueil des textes (accords du 13 août 2007, code électoral, loi portant création de la CENI....).

Lois et décrets régissant les élections au Tchad et le Registre de vote » pour l'organisation du recensement en vue de la délivrance de carte d'électeur et pour les élections futures.

**Le recensement des Tchadiens de Suisse aura lieu du 25 novembre 2010 au 24 décembre 2010, à l'Ambassade du Tchad à Genève, rue Trochin 14, et nulle ailleurs, les bureaux sont ouverts de 9h à 12 et 15h à 17h**

Nous invitons tous nos compatriotes vivant en suisse et jouissant de leur droit civique de venir massivement se faire recenser pour des élections futures.

**Le Rapporteur Ahmat MAHAMAT ABDERAMANE**